

LANVERN

- Enquête an 12
- Recensement 1810 { Lanvern
peuvenet

ans 1804. —

il m'a été
donné de
commune
faites. —

à cette fin

même lieu
le 1792. —
proven

je prie
qui me sont tous les.

seigneur
de Lanvern

Lauréat Le 13. ventôse au 12. 4. mars 1804. —

Respectable monsieur,

n'ayant reçu votre lettre que depuis deux jours, il m'a été impossible d'y répondre plutôt. je m'empresse donc de profiter de l'occasion du maître de cette commune pour répondre aux questions que vous me faites. —

Le patron de cette succursale, est saint filibert.
il existe 300. ans entre l'auvergne et st. honoré,
et environ 300. communians.

je pense qu'un vicaire devient inutile pour cette succursale
quoiqu'il en existe un à st. honoré.

mon non et prénom.

Thomé Le Cavo.

Le Lieu et l'année de ma naissance.

originnaire de pour-couin, né dans le même lieu
en l'année 1771. promu au sacerdoce en l'année 1792.

j'ai donné connoissance de votre lettre au prêtre
qui existe à st. honoré.

quant à la prédication pendant le saint temps, je prêche
de mon mieux tous les dimanches, aux fidèles qui me font courir.
je suis très affectueux,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Thomé Cavo desservant de l'auvergne
st. honoré.

✓
il n'y a point de presbytère appartenant à la
commune de peumartit ni à celle de launay
Et il n'y a non plus ni dans l'une ni dans
l'autre de ces deux communes aucune
maison décente que l'on soit disposé à
prendre pour le service de logement au
curé ou au desservant.

le jour 17 août 1810.

Loiret
J. le Gall de M. de
ptoneux